

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

(réglementée par l'arrêté du 23 novembre 1988 modifié par l'arrêté du 13 février 1992, l'arrêté du 13 juillet 1995 et l'arrêté du 25 avril 2002)

Le candidat ou la candidate doit être titulaire d'un diplôme de Doctorat ou d'un diplôme équivalent au Doctorat.

L'usage est de présenter un dossier d'habilitation sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de recherche de Sorbonne Université, ci-après désigné **garant.e**.

En premier lieu, il est demandé impérativement aux candidates et candidats de faire acte de candidature auprès du directeur ou de la directrice de l'école doctorale concernée, et de joindre à leur lettre le curriculum vitae, le résumé sur le thème de la recherche, la liste des publications, le rapport de soutenance de la thèse de Doctorat.

Le garant ou la garante peut faire une proposition au directeur ou à la directrice de l'école doctorale et au président de l'Université quant à la désignation de rapporteur.e.s et à la composition du jury.

Le dossier, au moment de son dépôt, devra impérativement comporter toutes les signatures requises dont celles du garant ou de la garante et du directeur ou de la directrice de l'école doctorale.

Il est rappelé que l'Habilitation à diriger des recherches (HDR) est une démarche complexe à chacune de ses deux étapes : la demande d'inscription et la soutenance. L'intérêt des candidates et candidats est de fournir dès le dépôt de la demande d'inscription un excellent dossier scientifique, achevé dans toutes ses parties et présenté sous la responsabilité effective d'un garant ou d'une garante en exercice.

Il est rappelé également que l'inscription à la qualification puis la candidature devant les comités de sélection nécessite d'excellents dossiers d'habilitation.

1 Composition du dossier de demande d'inscription à l'HDR

a) La demande d'inscription, en un seul exemplaire, comprenant :

- l'avis écrit circonstancié du garant ou de la garante,
- l'autorisation de soutenance,
- une photocopie du diplôme de Doctorat,
- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport,
- pour l'envoi du diplôme : une enveloppe cartonnée format A4, libellée à vos nom et adresse, timbrée au tarif postal en vigueur d'une lettre recommandée sans avis de réception. Joindre un bordereau de recommandé,
- une photographie d'identité,
- l'accusé de réception du dépôt du dossier (imprimé joint à remplir).

b) Le dossier de candidature, imprimé en 3 exemplaires et en recto, doit réunir les 4 documents suivants, non agrafés, dans cet ordre :

- un curriculum vitae (une page dactylographiée maximum),
- un résumé du thème de recherche (2 pages dactylographiées maximum),
- la liste des publications comporte les publications scientifiques du candidat ou de la candidate.
Titre de l'article, titre de la revue, année, tome, numéro, pages.
Titre de l'ouvrage, ville d'édition, éditeur, année d'édition, nombre de volumes, nombre de pages.
- le rapport de soutenance de la thèse de Doctorat.

/ ...

c) Le dossier scientifique, en un seul exemplaire, concernant les travaux suivants :

- **un ouvrage original inédit**, dactylographié, sur un thème différent de la thèse de doctorat,
- **le mémoire de synthèse de l'activité scientifique du candidat ou de la candidate** permettant de faire apparaître son expérience dans l'animation d'une recherche et la (les) direction(s) qu'il ou elle compte développer dans les cinq années à venir : bilan et perspectives (environ 100 pages).
- **l'ensemble des travaux scientifiques** (ouvrages, articles publiés ou à paraître).

2 Retrait et dépôt des demandes d'inscription

Le dépôt du dossier de demande d'inscription à l'HDR s'effectue au plus tôt **sur rendez-vous** pris auprès du service des Études doctorales par courriel :

Ecole doctorale 22 (1) et école doctorale 434 (7) à odile.cortinavis@sorbonne-universite.fr

Ecole doctorale 188 (2), 19 (3) et 20 (4) à andrea.lafaye@sorbonne-universite.fr

Ecole doctorale 433 (5) à katia.lambert@sorbonne-universite.fr

Ecole doctorale 124 (6) à alicia.jara_rodriguez@sorbonne-universite.fr

avec copie à odile.cortinavis@sorbonne-universite.fr

Aucun dossier ne sera accepté incomplet ou hors délai.

Les demandes d'inscription à l'HDR sont examinées lors de deux Commissions Recherche :

- **Session de printemps**
- **Session d'automne**

3 Procédure

La procédure s'organise en deux phases, en premier lieu interne (1), puis externe (2) :

1) Les autorisations d'inscription sont prononcées par le Président, sur proposition de la Commission Recherche, après examen préalable des dossiers par Conseil des directeurs et directrices des écoles doctorales de la Faculté des Lettres. Sont requis pour cet examen :

- l'avis circonstancié du garant ou de la garante (1 page) ;
- le rapport scientifique d'un.e enseignant.e-chercheur.e de Sorbonne Université, préalablement désigné.e par le directeur ou la directrice de l'école doctorale ; si ce dernier ou cette dernière est garant.e de l'HDR, un.e directeur.e adjoint.e se chargera de cette nomination afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

L'autorisation d'inscription (ou le rejet de la demande d'inscription) est notifiée au candidat ou à la candidate par correspondance. À la notification d'inscription est joint le bulletin de versement des droits de scolarité.

Aucune organisation de soutenance, aucune délivrance de diplôme ne pourra être mise en œuvre sans la régularisation comptable de cette inscription.

En cas de rejet de demande d'inscription par la Commission Recherche, la procédure s'interrompt dès ce stade.

2) Lorsque la Commission autorise la soutenance, celle-ci est formellement organisée avec deux nouveaux rapports extérieurs à l'université. Le directeur ou la directrice de l'école doctorale se prononce également sur la désignation des rapporteur.e.s extérieur.e.s. Sous réserve de l'avis favorable des rapporteur.e.s extérieur.e.s, la soutenance peut avoir lieu cinq semaines après l'autorisation à inscrire prononcée..

Il appartient au candidat ou à la candidate de transmettre un exemplaire de son dossier scientifique, à l'identique de celui remis à l'université, aux membres du jury.

4 Inscription sur la liste de qualification du Conseil national des universités (CNU)

L'inscription sur la liste de qualification du CNU est une opération distincte de la procédure d'inscription à l'HDR. Elle est du ressort du Ministère (et non de Sorbonne Université). Les formalités de cette inscription incombent au candidat ou à la candidate. Il lui revient de se tenir informé.e des publications du J.O. dans lequel le calendrier et la procédure seront décrits.

L'article 5 de la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 supprime l'obligation de qualification par le CNU des maîtres et maîtresses de conférences titulaires qui veulent accéder au corps de professeur.e des universités.

Galaxie : portail des candidat.e.s à la qualification et au recrutement :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22713/galaxie.html>

SITUATION SERVICE NATIONAL

Hommes nés avant 1979 : Exempté ou réformé Service accompli Pas concerné
Hommes nés à partir de 1979, femmes à partir de 1983 : Recensé APD

PREMIÈRE INSCRIPTION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Année d'entrée dans l'enseignement supérieur : ____/____ **(tout établissement post-bac en France)**

Année d'entrée en université française : (ex : 2001/2002) ____/____

Établissement : Code postal

Année d'entrée à l'université Sorbonne Université : (ex : 2001/2002) ____/____

BACCALURÉAT OU TITRE D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intitulé : Série (si baccalauréat français) : Mention :

Année d'obtention Type d'établissement : Lycée - Université - Autre

Nom de l'établissement : Département : Pays :

ADRESSE

.....
.....

Code postal Ville : Pays :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Courriel (obligatoire)..... @.....

RÉGIME D'INSCRIPTION & STATUT

RÉGIME D'INSCRIPTION : Formation initiale Formation continue Reprise d'études non financée

Formation par apprentissage diplômante

STATUT Etudiant.e Stagiaire formation continue Autres

Situation actuelle : si l'une des 2 cases ci-dessous est cochée, l'inscription se fera au titre de la formation continue :

Salarié.e en congé de formation (OPCA, CIF) Demandeur ou demandeuse d'emploi (PARE)

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PRINCIPALE À SORBONNE UNIVERSITÉ

Intitulé de la discipline (cf. liste page 4) :

.....

Unité de recherche d'appartenance :

Garant.e de l'HDR : Nom, Prénom :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Exercez-vous une activité professionnelle ? Oui Non

Si oui : durée de l'emploi : inférieur à 6 mois supérieur à 6 mois

Si oui, précisez la nature de cet emploi :

Si vous êtes enseignant.e, spécifiez votre statut (vous pouvez cocher deux cases) :

MCF Prof. certifié.e PRAG Moniteur Contractuel.le ATER Lecteur ou lectrice

Précisez dans quel établissement : Ville :

1 - Temps complet 2 - Temps partiel (+150h / trimestre)
 3 - Temps partiel (-150h / trimestre)

Profession des parents : père mère..... retraité(e)
 père mère..... retraité(e)

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Université Établissement étranger d'enseignement supérieur
 Autre, à préciser :

Nom de l'établissement et ville:

Département Année d'inscription

Dernière année d'inscription : (ex. 2011/2012) _____ / _____

DERNIER DIPLÔME OBTENU

- DOCTORAT - DOCTORAT 3° CYCLE - Si autre diplôme d'accès, préciser :

Intitulé de la spécialité de ce diplôme

TITRE de la thèse de DOCTORAT

Directeur ou directrice de recherche :

Date d'obtention à l'Université de Mention.....

Le candidat ou la candidate certifie sur l'honneur n'avoir pas déposé dans un autre établissement de demande similaire et atteste l'exactitude des renseignements portés sur l'intégralité de ce dossier.

À Paris, le Signature (*manuscrite*) :

Cochez l'intitulé de diplôme vous concernant et précisez l'unité de recherche de rattachement

ÉCOLE DOCTORALE I Mondes antiques et médiévaux - ED 0022

Directeur : Pr. Jean-Marie SALAMITO

- Égyptologie
- Études grecques
- Études latines
- Histoire et civilisation de l'Antiquité
- Histoire du christianisme ancien et civilisations de l'antiquité tardive
- Histoire des religions et anthropologie religieuse
- Études médiévales

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ÉCOLE DOCTORALE II Histoire moderne et contemporaine - ED 0188

Directeur : Pr. Reynald ABAD

- Histoire moderne et contemporaine
- Histoire des relations internationales et de l'Europe
- Histoire des techniques
- Histoire moderne et contemporaine des mondes arabes et musulmans

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ÉCOLE DOCTORALE III Littératures françaises et comparée - ED 0019

Directeur : Pr. Jean-Louis JEANNELLE

- Littérature et civilisation française
- Littérature comparée

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ÉCOLE DOCTORALE IV Civilisations, cultures, littératures et sociétés - ED 0020

**Directrice: Pr. Frédérique DUBARD DE
GAILLARBOIS**

- Études anglophones
- Études germaniques préciser la langue :
- ... Études slaves préciser la langue :
- Études romanes espagnoles
- Études romanes italiennes
- Études portugaises, brésiliennes et de l'Afrique lusophone
- Études arabes
- Langue anglaise des spécialités scientifiques et techniques : Méthodologie
 de la recherche linguistique, didactique, culturelle, technologique
- Gestion culturelle et muséologie en Europe Centrale et Orientale
- Commerce international et Europe (langue : Anglais)

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ÉCOLE DOCTORALE V Concepts et langages - ED 0433

Directrice : Pr. Adeline WRONA

- Philosophie
- Sciences sociales et philosophie de la connaissance
- Linguistique
- Langue française
- Mathématiques, informatique et application aux sciences de l'homme
- Sciences de l'information et de la communication
- Musique et musicologie
- Doctorat de musique : recherche et pratique

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ÉCOLE DOCTORALE VI Histoire de l'Art et Archéologie - ED 24

Directeur : Pr. Philippe LORENTZ

- 01** Histoire de l'art
- Théorie et pratique de l'archéologie

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ÉCOLE DOCTORALE VII Espaces, sociétés et aménagement - ED 0434

Directrice : Pr. Catherine FOURNET-GUERIN

- Hommes, espaces, temps, ressources, environnement
- Aménagement, Urbanisme, Dynamique des espaces
- Géographie politique, culturelle et historique
- Mondes tropicaux : aménagement, environnement, territoire
- Géomorphologie, relief, dynamique de la surface, risques naturels

Précisez l'unité de recherche d'appartenance :

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DÉPÔT DU DOSSIER D'HDR DE :

- M. - Mme

N° ÉCOLE DOCTORALE :

- ED I - ED II - ED III - ED IV - ED V - ED VI - ED VII

Intitulé du dossier d'Habilitation

.....
.....
.....

Garant.e de l'Habilitation

.....

I - Dossier scientifique comprenant :

1. **Synthèse de l'activité scientifique** Nombre de pages :

2. **Ouvrage original -** Nombre de pages :

Titre

3. **Ouvrages publiés fournis**

Titre :

Nombre de pages :

Titre :

Nombre de pages :

Titre :

Nombre de pages :

Titre :

Nombre de pages :

Titre :

Nombre de pages :

Titre :

.....
Nombre de pages :

Titre :

.....
Nombre de pages :

Titre :

.....
Nombre de pages :

4. Articles publiés ou à paraître fournis (*annexer la liste*)

Nombre :

II - Dossier de candidature constitué des 4 documents ci-dessous non agrafés, en recto simple et en 3 exemplaires :

- Curriculum vitae
- Résumé du thème de recherche
- Rapport de soutenance de la thèse de doctorat
- Liste des publications

III Joindre également :

- L'avis écrit circonstancié du garant ou de la garante
- L'autorisation de soutenance
- La photocopie du diplôme de Doctorat
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Une enveloppe cartonnée format A4, libellée à vos nom et adresse, timbrée au tarif postal en vigueur d'une lettre recommandée sans avis de réception. Joindre le bordereau de recommandé.
- Une photo d'identité

Le

Signature du candidat ou de la candidate

Le

Signature de la cheffe de service

AVIS CIRCONSTANCIÉ
DU GARANT OU DE LA GARANTE

- Habilitation à diriger des recherches -

Nom du garant ou de la garante :

École doctorale de rattachement (*cf. liste page 6*) :

Unité de recherche de rattachement :

Nom de naissance du candidat ou de la candidate:

Nom usuel : Prénom(s) :

Né.e le : à : Pays :

Dernier diplôme obtenu :

Section CNU :

Intitulé du dossier d'HDR :

.....

Indiquer en accord avec le directeur ou la directrice de l'école doctorale concernée, le nom d'un.e
rapporteur.e interne, Professeur.e de Sorbonne Université :

.....

AVIS DÉTAILLÉ SUR LA CANDIDATURE :

Date :

Signature (*manuscrite*) :

AUTORISATION DE SOUTENANCE
HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Date de dépôt du dossier :

Date prévisionnelle de la soutenance :

Le formulaire est à télécharger avant d'être complété
 Tout formulaire rempli à la main ne sera pas pris en compte

ÉCOLE DOCTORALE

ED1 ED2 ED3 ED4 ED5 ED6 ED7

CANDIDAT MME M.

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Pays :		Tél fixe :	Tél portable :
Email :			
Nom du garant ou de la garante :		Prénom :	
Titre définitif du dossier :			

Candidature au CNU : Oui Non

 NB : le service des Études doctorales ne gère pas la procédure de qualification au CNU. Merci de vous renseigner sur le site Galaxie pour les dates d'inscription et le suivi de votre candidature à l'adresse <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>
RAPPORTEUR.E INTERNE DÉSIGNÉ.E

Rapporteur.e interne	En activité	Émérite	Siège	Ne siège pas
Nom :		Prénom :		
Grade :		Titulaire de l'H.D.R.	Oui	Non
Établissement de rattachement				
Adresse de réception des courriers				
Code postal :		Ville :		
Pays :		Tél :		
Email :				
Cadre réservé à l'administration				
Demande de rapport faite le	Pour le	Relance le	Rapport reçu le	

RAPPORTEUR.E.S EXTERNES HABILITÉ.E.S

Arrêté du 23/11/1988 - Article 5 : « Le président ou le directeur de l'établissement confie le soin d'examiner les travaux du candidat à au moins trois rapporteurs choisis en raison de leur compétence, dont deux au moins doivent être habilités à diriger des recherches. Deux de ces rapporteurs doivent ne pas appartenir au corps enseignant de l'établissement dans lequel le candidat a déposé sa demande. »

Rapporteur.e externe	En activité	Émérite	Siège	Ne siège pas
Nom :		Prénom :		
Grade :		Titulaire de l'H.D.R.	Oui	Non
Établissement de rattachement				
Adresse de réception des courriers				
Code postal :		Ville :		
Pays :		Tél :		
Email :				
Cadre réservé à l'administration				
Demande de rapport faite le	Pour le	Relance le	Rapport reçu le	

Nom : **Prénom :**
Grade : **Titulaire de l'H.D.R.** Oui Non
Établissement de rattachement
Adresse de réception des courriers
Code postal : **Ville :**
Pays : **Tél :**
Email :

Cadre réservé à l'administrationDemande de
rapport faite le

Pour le

Relance le

Rapport
reçu le**MEMBRES DU JURY**

Arrêté du 23/11/1988 – Art. 6 : « Le jury [...] est composé d'au moins cinq membres choisis parmi les personnels enseignants habilités à diriger des recherches des établissements d'enseignement supérieur public, les directeurs et maîtres de recherche des établissements publics à caractère scientifique et technologique et, pour au moins de la moitié, de personnalités françaises ou étrangères extérieures à l'établissement et reconnues en raison de leur compétence scientifique.
 La moitié du jury, au moins, doit être composée de professeurs ou assimilés au sens de l'article 1er de l'arrêté du 19 février 1987 [...]. »

Jury 1 : garant ou garante de l'HDR

Nom : **Prénom :** En activité Émérite
Grade : **Titulaire de l'H.D.R.** Oui Non
Établissement de rattachement
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Pays : **Tél :**
Email :
Frais de missions à engager Oui Non Cf. Notice page 4

Jury 2

Nom : **Prénom :** En activité Émérite
Grade : **Titulaire de l'H.D.R.** Oui Non
Établissement de rattachement
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Pays : **Tél :**
Email :
Frais de missions à engager Oui Non Cf. Notice page 4

Jury 3

Nom : **Prénom :** En activité Émérite
Grade : **Titulaire de l'H.D.R.** Oui Non
Établissement de rattachement
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Pays : **Tél :**
Email :
Frais de missions à engager Oui Non Cf. Notice page 4

Jury 4

Nom : **Prénom :** En activité Émérite
Grade : **Titulaire de l'H.D.R.** Oui Non
Établissement de rattachement
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Pays : **Tél :**
Email :
Frais de missions à engager Oui Non Cf. Notice page 4

Jury 5		En activité	Émérite
Nom :		Prénom :	
Grade :		Titulaire de l'H.D.R.	Oui Non
Établissement de rattachement			
Adresse :		Ville :	
Code postal :		Tél :	
Pays :			
Email :			
Frais de missions à engager	Oui Non		Cf. Notice page 4

Jury 6		En activité	Émérite
Nom :		Prénom :	
Grade :		Titulaire de l'H.D.R.	Oui Non
Établissement de rattachement			
Adresse :		Ville :	
Code postal :		Tél :	
Pays :			
Email :			
Frais de missions à engager	Oui Non		Cf. Notice page 4

Jury 7		En activité	Émérite
Nom :		Prénom :	
Grade :		Titulaire de l'H.D.R.	Oui Non
Établissement de rattachement			
Adresse :		Ville :	
Code postal :		Tél :	
Pays :			
Email :			
Frais de missions à engager	Oui Non		Cf. Notice page 4

Jury 8		En activité	Émérite
Nom :		Prénom :	
Grade :		Titulaire de l'H.D.R.	Oui Non
Établissement de rattachement			
Adresse :		Ville :	
Code postal :		Tél :	
Pays :			
Email :			
Frais de missions à engager	Oui Non		Cf. Notice page 4

Je soussigné.e,
à la soutenance de

donne un avis favorable

Date

Signature

Avis du directeur ou de la directrice de l'école doctorale sur la désignation des rapporteur.e.s et la composition du jury

Favorable	Défavorable	Date :	Signature
-----------	-------------	--------	-----------

RÉSERVATION DE SALLE

La réservation de salle est prise en charge par le service des Études doctorales après dépôt de l'autorisation de soutenance. Pour toute information, appeler le 01 53 10 57 28 ou écrire à : lettres-doctorat@sorbonne-universite.fr

Date de la soutenance :
Heure de la soutenance :
Lieu de la soutenance : France Etranger Salle :

Autorisation de la soutenance

Rapport 1	Favorable	Défavorable	Rapport 2	Favorable	Défavorable
Avis du directeur ou de la directrice de l'école doctorale sur la soutenance d'HDR			Décision du président de l'université sur l'autorisation de soutenance d'HDR		
Favorable	Date et Signature		Favorable	Date et Signature	
Défavorable			Défavorable		

Notice : Prise en charge financière des frais de missions liés aux jurys

Il incombe au directeur ou à la directrice de recherche de dresser un estimatif des frais à engager pour la soutenance de thèse (Annexe 1).

Les frais de mission seront pris en charge comme suit, pour un total maximum de 500 € par soutenance pour une thèse simple, 800€ pour une co-tutelle de thèse :

- Une nuitée par membre du jury disposant d'une adresse administrative sur le territoire français
- Deux nuitées pour les intervenants extérieurs à Sorbonne Université domiciliés à l'étranger
- Chambre simple, supplément chambre double possible sur notification à la charge de l'intervenant

En cas de dépassement financier :

- L'accord du vice-doyen Recherche de la Faculté des Lettres sera sollicité
- Le recours aux moyens de communication à distance, de type visioconférence, pourra être envisagé.

Sont exclus de toute prise en charge :

- Tout membre de jury disposant d'une adresse personnelle ou administrative en Île-de-France pour les soutenances qui se déroulent en Île-de-France

Les déplacements et/ou hébergements des membres de jury seront pris en charge par la direction de la Recherche et de la Valorisation. A cette fin, un gestionnaire se mettra en relation avec chaque membre de jury afin de compléter son dossier de prise en charge et d'effectuer les réservations.

Attention, aucun remboursement au comptant ne pourra être pris en charge en cas de réservation effectuée directement par un membre de jury de son transport et/ou de son hébergement.

